

Procès-verbal de la 250<sup>e</sup> assemblée extraordinaire du comité exécutif du Cégep régional de Lanaudière tenue le mardi 11 juin 2019, à 17 h 30 sous la présidence de M. Marcel Côté, directeur général.

Sont présents :

Mesdames	Hélène Bailleu Sonia De Benedictis Nancy Lapointe Diane Raymond
Messieurs	Yves Mc Nicoll Benoît Valiquette

Participent également à l'assemblée :

Mesdames	Esther Fournier, directrice des ressources financières et de la formation continue  Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
Monsieur	Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information

Agit comme secrétaire de l'assemblée :

Madame	Elianne Duchesne
--------	------------------



**Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée :**

Le président d'assemblée constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

**248.1 Adoption de l'ordre du jour :**

*Sur proposition de M. Benoit Valiquette, dûment appuyée par M. Yves Mc Nicoll,*

CERL-190611-01

« *Il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :*

*250.1 Adoption de l'ordre du jour*

*250.2 Discussion pour la nomination au poste de direction adjointe de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information*

*250.3 Création et ouverture d'un poste d'agent (e) d'administration à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information*

*250.4 Nomination au poste de direction adjointe à la direction des ressources financières, de la formation continue et services aux entreprises*

*250.5 Levée de l'assemblée »*

Adoptée à l'unanimité.

**250.2 Discussion concernant la nomination au poste de direction adjointe de l'informatique à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information :**

Comme suite aux questions soulevées concernant le processus de sélection et le respect des exigences, les réponses qui ont été données sont à la satisfaction de tous les membres.

**250.3 Création et ouverture d'un poste d'agent (e) d'administration à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information (ADM2) :**

La direction des ressources matérielles et des technologies de l'information souhaite procéder à la création d'un poste d'agent ou d'agente d'administration afin de répondre aux besoins des services sous cette direction et des collègues constituants.

L'augmentation significative des redditions de comptes et des besoins des différents services de la direction amène à considérer la nécessité d'une personne qui pourra assurer la liaison entre les partenaires internes et externes.

De plus, la personne titulaire de ce poste contribuera à la consolidation de la structure actuelle et des processus. Elle pourra également mettre en place des procédures et directives afin d'assurer la cohérence avec les lois, les règlements et les politiques en place tant au niveau des ressources matérielles que des technologies de l'information.

Il s'agit pour le comité exécutif, conformément au paragraphe 4.2 du *Règlement no 9 portant sur la dotation*, d'autoriser la création et l'ouverture du poste et de constituer le comité de sélection.

*Attendu les besoins identifiés par la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information;*

*Attendu l'analyse des tâches et des responsabilités nécessaires pour répondre à ses besoins;*

*Attendu la recommandation de la direction du Cégep régional;*

*Attendu l'article 4.2 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif décide de la composition et de l'échéancier de travail du comité de sélection chargé de lui recommander un candidat;*

*Sur proposition de Mme Nancy Lapointe, dûment appuyée par Mme Diane Raymond,*

CERL-190611-02

« Il est résolu :

- *d'autoriser la création et l'ouverture d'un poste d'agent ou d'agente d'administration à la direction des ressources matérielles et des technologies de l'information (ADM2);*
- *de nommer M. Marc Cardinal, directeur des ressources matérielles et des technologies de l'information, un cadre nommé par la direction générale, un membre représentant l'Association des cadres comme membres du comité de sélection chargé de recommander un candidat au comité exécutif, étant entendu que Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives, agira comme membre et secrétaire du comité ».*

Adoptée à l'unanimité.

#### **250.4 Nomination au poste de direction adjointe à la direction des ressources financières, formation continue et services aux entreprises (ADM7) :**

À son assemblée du 16 avril dernier, le comité exécutif autorisait la création et l'ouverture d'un nouveau poste de direction adjointe à la direction des ressources financières - formation continue et services aux entreprises.

Le comité de sélection était composé de Mme Hélène Bailleu, directrice générale, Mme Esther Fournier, directrice à la direction des ressources financières - formation continue et services aux entreprises, Lyne Forcier, directrice adjointe à la formation continue et services aux entreprises à titre de cadre désignée par la direction générale, Mme Anne Higgins, directrice adjointe à la direction des

ressources humaines, à titre de membre représentant l'Association des cadres du CRL et Mme Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives et secrétaire du comité.

Au terme de ses travaux, le comité de sélection recommande unanimement de retenir la candidature de Mme Judith Latendresse au poste de direction adjointe à la direction des ressources financières - formation continue et services aux entreprises.

*Attendu la création d'un poste de direction adjointe à la direction des ressources financières - formation continue et services aux entreprises et la résolution CERL-190416-10 à l'effet de combler ce poste;*

*Attendu le concours de sélection tenu pour pourvoir ce poste d'un titulaire;*

*Attendu le résultat des travaux menés par le comité de sélection et sa recommandation unanime;*

*Attendu l'article 5.1 du Règlement no 9 portant sur la dotation qui précise que le comité exécutif nomme le personnel cadre;*

*Sur proposition de M. Yves Mc Nicoll, dûment appuyée par Mme Sonia De Benedictis,*

CERL-190611-03

*« Il est résolu de nommer Mme Judith Latendresse au poste de directrice adjointe à la direction des ressources financières - formation continue et services aux entreprises (ADM7); sa date d'entrée en fonction a été déterminée au 12 août 2019. »*

Adoptée à l'unanimité.

### **250.5 Levée de l'assemblée :**

La séance est levée à 17 h 50.

.....  
Président

.....  
Secrétaire de l'assemblée